UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 101
Séance du 16 octobre 2026

Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet InSPIR 2026 – « Consortium 1-Health Microbiote des Hauts de France : du sol à la clinique » - Laboratoire LBHE

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =	*moitié des membres en exercice présents ou représentés*
Acquisition de la délibération =	*majorité absolue des membres en exercice*

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de membres présents : 22
Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 28
Nombre de vote contre :
Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la commission recherche du 25 septembre 2026.

La demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet InSPIR 2026 – « consortium 1 – health Microbiote des Hauts de France : du sol à la clinique » - Laboratoire LBHE, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Signé le lundi 19 octobre 2026,
A 10:32:29
Par Anne Daguet-Gagey, Présidente



SERVICE CENTRAUX
9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Commission Recherche du 25 septembre 2026

Demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du dispositif régional InSPIR – « 1-HealthBiome-HdF » Laboratoire LBHE

Intitulé du projet : « Consortium 1-Health Microbiote des Hauts de France : du sol à la clinique »

Descriptif : Ce consortium fédère les acteurs des Hauts-de-France impliqués dans l'étude du microbiote intestinal et de ses interactions avec les microbiotes pulmonaires, nasal et environnementaux (sols, plantes, eau, alimentation et exposition aux agents chimiques). Le projet vise à mieux comprendre le rôle de ces interactions dans le développement des maladies chroniques évitables, en particulier les MICI et les maladies métaboliques, associées à une altération majeure de la biodiversité du microbiote intestinal. Inscrit dans une approche intégrée **1-Health**, le consortium ambitionne de structurer une communauté académique et industrielle régionale autour de thématiques stratégiques pour la santé. Il s'appuiera sur des approches expérimentales *in vitro* et *in vivo*, ainsi que sur une cohorte humaine régionale, afin d'évaluer l'impact de l'environnement sur le microbiote intestinal. Le projet vise également à identifier des probiotiques et prébiotiques issus du territoire pour développer, à terme, des stratégies nutritionnelles innovantes de prévention adaptées aux enjeux de santé des Hauts-de-France.

Coordinateurs ;
-UMR-T BioEcoAgro INRAE 1158 (ULille, UArtois, UPJV et ULCO)
- Unité Multi-omique et physiopathologie des maladies métaboliques UMR 8199 CNRS U1283 INSERM, Institut Pasteur de Lille, CHU de Lille, Université de Lille
- ULille - UMR 8576 CNRS, Unité de glycobiologie structurale et fonctionnelle

Partenaires :
- U1101 INSERM, Institut Pasteur de Lille, Université de Lille
- U1190 INSERM, Institut Pasteur de Lille, Univeristé de Lille Unité Multi-omique et physiopathologie des maladies métaboliques
- UPJV - Laboratoire PériTox - UFR de Médecine, Amiens - UMR_I 01
- ULille - INFINITE – U1286 Inserm | Univ. Lille | CHU Lille
- Center for Infection and Immunity of Lille (CIIL) – Institut Pasteur de Lille
- Service de gastroentérologie du CHU de Lille
- Service de gastroentérologie du CHU Amiens
- Société Lesaffre, Florimond-Desprez, Genes Diffusion

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 9 200 €
Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 19 844,61 €
Bénéficiaires : Université d'Artois (LBHE)
Responsable scientifique pour l'Artois : Pietra Candela (LBHE)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres Univ Artois	Région	Coût total
Fonctionnement	0 €	9 200 €	**9 200 €**
Equipement	0 €	0 €	**0 €**
Personnel	10 644,61 €	0 €	**10 644,61 €**
Total	**10 644,61 €**	**9 200 €**	**19 844,61 €**

Fonctionnement : Gratifications de stage Master 2 Consommables de laboratoires (milieu de culture, gants, enzymes, intestins artificiels, kits de dosage de micro-plastiques et de polluants atmosphériques CPF…)	**4 200 €** **5 000 €**
Equipement :	**0 €**
Personnel : . Valorisation d'un personnel permanent (1 MCF sur 5% de son temps de travail)	**10 644,61 €**